

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Fin-des-poursuites-contre-Pinochet-sur-l-Operation-Condor-et-Nouvelle-levée-de-l-immunité-de-Pinochet>

# **Fin des poursuites contre Pinochet sur l'Opération Condor et Nouvelle levée de l'immunité de Pinochet**

- Les Cousins - Chili -  
Date de mise en ligne : mardi 7 juin 2005

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**La Cour d'appel de Santiago a ordonné mardi la levée de l'immunité de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet, 89 ans, ouvrant la voie à son jugement pour fraude fiscale après la découverte de comptes secrets lui appartenant aux États-Unis, a-t-on appris de sources judiciaires.**

**Par l'Agence France-Presse**

Santiago, le mardi 7 juin 2005

[Leer en español](#)

Les magistrats de la Cour ont voté à 21 voix en faveur et 4 contre la levée de l'immunité d'ex-président dont jouit M. Pinochet.

Son immunité a déjà été levée l'an passé pour les crimes de l'opération Condor, un plan concerté de répression des opposants aux dictatures sud-américaines. Mais la législation chilienne impose une demande de levée d'immunité à chaque procédure.

Les juges ont entendu le 18 mai les arguments de l'accusation et des avocats de la défense sur l'opportunité d'une levée de l'immunité. Les avocats de M. Pinochet ont la faculté de déposer un recours à la Cour suprême pour tenter d'invalider cette décision.

M. Pinochet est accusé de fraude fiscale par le Service national des impôts et par le Conseil de défense de l'État, organisme d'enquête autonome qui veille aux intérêts de l'État. Les familles d'une partie des 3000 morts et disparus de son régime (1973-1990) réclament aussi une indemnisation dans le cadre de ces poursuites.

L'existence de comptes secrets de M. Pinochet et de membres de sa famille auprès de la banque Riggs et d'autres établissements américains a été révélée en juillet 2004 par une commission d'enquête du Sénat américain.

Au Chili, une enquête a alors été lancée peu après par le juge Sergio Munoz, qui a formellement demandé la levée d'immunité à la Cour de Santiago, qui a aussi mis sous séquestre les biens financiers et immobiliers de Pinochet, les estimant à 17 millions de dollars.

Au total 125 comptes et placements financiers ont été ouverts par l'ancien président, dont 28 auprès de la banque Riggs et 97 d'autres établissements bancaires américains, selon de nouvelles informations dévoilées en mars par la sous-commission sénatoriale américaine. Les montants déposés à la seule banque Riggs avoisinaient 8 millions de dollars, pour un total estimé à un minimum de 13 millions.

Selon cette instance, plusieurs subterfuges (utilisation de faux noms et de passeports diplomatiques notamment) ont été utilisés par M. Pinochet pour ouvrir tous ces comptes auprès d'établissements et filiales de banques américaines de par le monde. Des membres de la famille de M. Pinochet et des militaires chiliens ont participé à l'établissement de ce réseau financier complexe tissé pendant 25 ans, selon la sous-commission américaine.

### **Fin des poursuites contre Pinochet sur l'Opération Condor**

La Cour d'appel de Santiago a levé mardi l'immunité d'ex-président d'Augusto Pinochet ouvrant la voie à son jugement pour fraude fiscale pour ses comptes secrets aux États-Unis mais a parallèlement prononcé un non-lieu

concernant son inculpation pour les crimes de Condor.

Les 25 magistrats de l'assemblée plénière de la Cour ont voté à une écrasante majorité (21 voix pour, 5 contre) la levée de l'immunité du général en retraite de 89 ans. La défense de Pinochet a cependant la faculté de demander son invalidation à la Cour suprême.

Peu après, à la surprise générale, une chambre de la même Cour, formée de trois magistrats, a mis fin aux poursuites lancées contre Pinochet, inculpé en décembre par le fameux juge Juan Guzman Tapia, pour un assassinat et neuf disparitions d'opposants dans le cadre de Condor. Condor était un plan concerté de six dictatures sud-américaines (Chili, Argentine, Brésil, Bolivie, Paraguay et Uruguay) pour éliminer leurs opposants.

L'avocat Eduardo Contreras, représentant de familles des victimes de la dictature (1973-1990) a qualifié d'« extraordinairement grave » la clôture de cette procédure pour laquelle l'immunité de Pinochet avait été levée en août 2004 et qui lui avait valu neuf jours d'assignation à résidence en janvier avant sa remise en liberté sous caution.

« Pour les juges, il est inacceptable que Pinochet soit un voleur mais ce n'est pas important qu'il soit un assassin », a dénoncé M. Contreras, à propos des centaines de disparus de Condor.

« Cela signifie que des millions de dollars valent bien davantage que le sang des Chiliens tombés à cause de l'opération Condor », a ajouté l'avocat en annonçant un probable recours auprès de la Cour suprême pour que cette procédure continue.

Le juge Guzman, considéré comme le « tombeur de Pinochet » et âgé de 65 ans, a pris sa retraite judiciaire il y a cinq semaines.

C'est le juge Sergio Munoz qui enquête sur les accusations de fraude fiscale à la suite de plaintes du service national des impôts, du Conseil de défense de l'État et des familles d'une partie des 3000 morts et disparus de la dictature qui réclament une indemnisation.

Le magistrat a mis sous séquestre 11 biens immobiliers détenus au Chili par l'ancien dictateur dont des villas et appartements à Santiago et dans des stations balnéaires. Le patrimoine de Pinochet est évalué à 17 millions de dollars.

L'affaire avait éclaté en juillet 2004 lorsqu'une sous-commission américaine avait révélé que M. Pinochet possédait des comptes secrets aux États-Unis.

Ces révélations avaient choqué l'opinion publique. « Cela va avoir beaucoup d'effets sur la manière d'interpréter l'histoire à l'avenir. L'image de probité qu'avaient Pinochet et son régime s'effondre », avait alors estimé le politologue Patricio Navia.

Selon de nouvelles informations communiquées en mars par la sous-commission, M. Pinochet, sa famille et des militaires de son entourage ont ouvert 125 comptes en 25 ans auprès d'établissements américains dont la banque Riggs pour des dépôts chiffrés au total à 13 millions de dollars. Ils ont utilisé des faux noms et des passeports diplomatiques.

À son arrivée au pouvoir, le 11 septembre 1973, Pinochet ne possédait qu'une maison de classe moyenne où il vivait

## **Fin des poursuites contre Pinochet sur l'Opération Condor et Nouvelle levée de l'immunité de Pinochet**

avec ses cinq enfants et une petite voiture. Il s'est toujours défini comme un « homme modeste » niant les allusions à un enrichissement rapide de sa famille.

« Au Chili, il n'y a pas de nouveaux riches. Ceux qui existent, le sont depuis longtemps. Il n'y a personne qui ait amassé une fortune personnelle ou familiale dans ce régime », déclarait-il en septembre 1989 au quotidien La Segunda.

Carmen Hertz, avocate de ces familles, s'est dite convaincue que la Cour suprême, si elle est consultée, confirmera la décision de levée de l'immunité, qualifiant d'« irréfutables », les preuves contre Pinochet.

« C'est une très bonne décision. Compte tenu de l'évidence des délits économiques commis par Pinochet », a renchéri Lorena Pizarro, présidente du Groupement des familles de détenus disparus.